

Olten, 10 février 2025

Informations concernant le repérage/la sélection

Déroulement

La sélection concerne les joueuses et joueurs avec année de naissance 2011-2013. Son objectif est de créer les cadres des Sélections des talents (ST) respectivement des Sélections régionales (SR).

De plus, les [tests PISTE](#) auront lieu lors des journées de repérage qui forment la base pour l'attribution des Swiss Olympic Talent Cards. Cette dernière dépend des valeurs obtenues lors des tests ; la participation à la journée de repérage ou la sélection dans le cadre ST/SR ne sont pas une garantie pour l'obtention d'une carte.

Les joueuses et joueurs suivent des tests dans les domaines suivants:

- Tests spécifiques à la discipline: technique et tactique (évaluation dans le jeu 4:4 et 6:6)
- Test général de motricité sportive: saut en longueur sans élan
- Volume d'entraînement et âge d'entraînement

Qu'est-ce qu'une Swiss Olympic Talent Card?

Les «[Swiss Olympic Talent Cards](#)» sont des instruments importants dans le système sportif suisse, et sont des références sur lesquelles s'alignent les différents partenaires en présence. L'accent est mis sur l'encouragement commun et optimal des talents de la relève dans leur parcours vers le sommet. La carte montre aux communes, cantons, écoles et autres partenaires quels athlètes de la relève font partie d'un programme de promotion au sein d'une fédération et doivent être soutenus de manière ciblée.

La Talent Card constitue un critère d'admission à de nombreuses écoles de sport, et les subventions (frais d'écologie) y sont souvent liées. Les informations détaillées sont disponibles auprès des [écoles](#) en question ainsi qu'auprès des responsables cantonaux de la promotion de la relève.

Il faut compter environ une année entre la réalisation du premier test et l'attribution de la carte. De ce fait, il est important que les handballeuses et les handballeurs avec année de naissance 2012, 2013 et 2014 souhaitent intégrer une école avec label Swiss Olympic durant **l'année scolaire 2026/27** participent à la prochaine journée de repérage, même s'ils ne seront certainement pas sélectionnés en ST respectivement SR.

Lors de la sélection, le joueur doit impérativement indiquer s'il est intéressé à intégrer une école de sport, afin qu'il puisse être convoqué en automne 2025 pour la deuxième série de tests.

Qu'est-ce qu'une sélection des talents (ST)?

La sélection des talents constitue l'étape préalable de la sélection régionale. Il s'agit de regrouper des joueurs plus jeunes et talentueux afin qu'ils puissent s'entraîner ensemble. L'objectif étant de les préparer davantage à la sélection régionale et de leur donner des inputs directs pour leur évolution personnelle. La sélection des talents est réservée aux joueuses et joueurs avec année de naissance 2012 et 2013, et exceptionnellement aux joueuses et joueurs plus jeunes particulièrement talentueuses.

La participation à la ST n'est pas une condition pour être sélectionnée en SR à un moment ultérieur.

Passage à la sélection régionale (SR)

Si la ST constitue l'étape préalable à la SR, les joueuses et joueurs doivent néanmoins se qualifier selon le mode régulier de sélection à la SR. Ceci en raison du développement et du progrès des joueuses et joueurs qu'il est impossible de prévoir à l'avance. De plus, les critères de sélection pour les SR sont très sévères.

La sélection régionale est réservée aux joueuses et joueurs avec année de naissance 2011 et exceptionnellement aux joueuses et joueurs plus jeunes particulièrement talentueux/euses.

Conditions

Un joueuse/joueur SR/ST doit s'entraîner au **minimum trois fois par semaine!**

Dans la plupart des cas, le club de base peut offrir cette possibilité. Dans le cas contraire, chaque joueuse/joueur a le droit de s'entraîner dans un [club Rookies](#) ou dans un [centre régional d'entraînement](#) (avec certificat de relève attribué par la FSH). L'entraîneur SR participe à la recherche d'une solution.

Nous attendons de chaque joueuse/joueur qu'il se comporte de manière exemplaire lors des entraînements et compétitions – cela vaut tout particulièrement pour les engagements dans son club de base.

Sélection

L'entraîneur SR informe par mail tous les participants à la journée de repérage fin juin s'ils ont été sélectionnés ou non en SR/ST.

Absence

En principe, les entraînements sont obligatoires et à prévoir dans la planification par exemple des vacances etc.

Les entraîneurs se réservent le droit de ne plus convoquer des joueuses ou joueurs ne montrant pas/plus suffisamment de motivation.

Spectateurs

Les spectateurs sont cordialement bienvenus et les salles ouvertes à toute personne intéressée.

Dates

<https://www.handball.ch/fr/leistungssport/regionalauswahlen/>

Coûts

Lors d'une sélection en SR respectivement ST, les joueuses et joueurs recevront une facture comprenant les frais de participation en mars 2026 à hauteur de :

- 300 francs (Sélection régionale)
- 200 francs (Sélection des talents)

Sont compris dans ces coûts:

- Déroulement des entraînements (salles, entraîneurs, administration)
- Compétition (hébergement, en partie ravitaillement durant les journées de tournoi)
- T-Shirt
- Pantalon et pull de training, lors de la première sélection

Si une joueuse ou un joueur quitte la sélection sur décision de l'entraîneur avant le 31 décembre, la moitié du montant sera restituée.

Si une joueuse ou un joueur est sélectionné/e pour la première fois à partir du 1er janvier, la moitié du montant sera facturée.

Si une joueuse ou joueur quitte la sélection de son propre gré, elle/il n'a aucun droit au remboursement.

En cas de difficultés financières, un entretien avec l'entraîneur principal SR ou le responsable SR FHS doit être prévu.

Des frais éventuels d'entraînements en centre régional d'entraînement ou avec un club Rookies ne sont pas compris dans le montant.

Selon les régions, des coûts supplémentaires par week-end d'entraînement (environ 50 francs par week-end) pourront s'ajouter au montant.